

**Équipes Santé familiale**  
*Améliorer les soins primaires*

## **Guide de la technologie de l'information**

Ébauche à distribuer – 12 octobre 2005

## **Table des matières**

<b>1. Objet</b>	<b>Page 3</b>
<b>2. Contexte</b>	<b>Page 3</b>
<b>3. Programme d'aide à la transition</b>	<b>Page 3</b>
<b>4. OntarioMD.ca</b>	<b>Page 4</b>
<b>5. Systèmes de gestion des services cliniques approuvés</b>	<b>Page 4</b>
<b>6. Courriel protégé</b>	<b>Page 4</b>
<b>7. Plan de financement de la TI pour les soins primaires</b>	<b>Page 4</b>
<b>8. Autres fournisseurs de soins de santé</b>	<b>Page 4</b>
<b>9. Autres renseignements</b>	<b>Page 5</b>

## Objet

Le présent guide, qui fait partie d'une série destinée aux groupes désireux de créer une équipe Santé familiale, offre des renseignements de base sur le financement de la technologie de l'information (TI) utilisée par les médecins et donne un aperçu du programme de TI pour les médecins.

Le financement de la TI pour les équipes Santé familiale se divise en deux volets :

- (1) le programme de TI pour les médecins, élaboré conjointement par l'Ontario Medical Association (OMA) et le ministère de la Santé et des Soins de longue durée;
- (2) le soutien des fournisseurs de soins interdisciplinaires autres que médecins.

Le présent document n'a d'autre objet que de servir de guide. Il est recommandé aux groupes de rechercher également des conseils indépendants, au besoin.

Pour plus de renseignements sur les équipes Santé familiale, consultez le site Web du ministère de la Santé et des Soins de longue durée à l'adresse suivante : [http://www.health.gov.on.ca/transformation/fht/fht\\_mn.html](http://www.health.gov.on.ca/transformation/fht/fht_mn.html).

## Contexte

En l'an 2000, un fonds d'investissement de 150 millions de dollars destiné à la TI a été créé à l'intention des médecins participant aux modèles de prestation de soins primaires. Ce financement est aujourd'hui accessible aux médecins des équipes Santé familiale. Il a été observé que la TI contribue, de nombreuses façons, à améliorer la qualité des soins de santé primaires et l'accès à ces soins :

- prescription d'examen et de médicaments plus précise et plus efficace;
- obtention plus facile et plus rapide des données cliniques personnelles des patients;
- échange, entre les fournisseurs de soins de santé, de renseignements exacts et opportuns sur les patients;
- élaboration et mise en oeuvre de stratégies de prévention et prestation de matériel éducatif aux patients;
- recherche sur les pratiques générales et renseignements sur les pratiques efficaces aux fins de planification;
- perfectionnement professionnel à l'aide de l'apprentissage en ligne, de l'accès à des sources d'information à jour sur Internet et de la communication entre médecins.

De concert avec les médecins, l'OMA et le Ministère ont lancé le programme de TI pour les médecins, un vaste programme qui aide les médecins à acquérir, à mettre en oeuvre et à adopter des outils de TI. Le gouvernement en a confié la mise sur pied et la gestion à l'OMA, qui a, à cette fin, créé OMA e-Services Inc.

## Programme d'aide à la transition

Le Programme d'aide à la transition s'adresse aux médecins et au personnel qui doivent choisir et mettre en application de l'équipement de TI dans leur bureau. Au moyen d'outils à usage autonome tels que des listes de vérification, des ateliers et des guides de planification, il aide les médecins à profiter le plus possible de la TI.

Des spécialistes de l'aide à la transition sont également à la disposition des médecins qui font partie des groupes autorisés de soins primaires, comme les équipes Santé familiale, afin de leur offrir du soutien direct dans l'acquisition, la mise en oeuvre et l'utilisation d'outils de TI.

## OntarioMD.ca

OntarioMD.ca est un portail Web destiné aux médecins ontariens. Il donne accès gratuitement à de l'information importante, comme des articles de revues spécialisées, des avis d'alerte médicale, des ressources en ligne d'éducation médicale continue et une base de données sur les médicaments.

## Systèmes de gestion des services cliniques approuvés

Le programme de TI pour les médecins a permis d'approuver quatorze systèmes de gestion des services cliniques. Ces systèmes répondent entièrement aux exigences en matière de dossiers médicaux, de facturation et d'horaires électroniques, et ils satisfont aux spécifications détaillées des médecins concernant les capacités techniques, la protection des renseignements, la sécurité et les utilisateurs.

Parmi les systèmes approuvés, on compte treize solutions locales et un fournisseur de services applicatifs. Les solutions locales sont installées directement dans le cabinet du médecin, dans le cabinet d'un autre médecin faisant partie du même groupe ou dans un centre de données hospitalier.

Le fournisseur de services applicatifs est installé dans le centre de données protégé de l'Agence des systèmes intelligents pour la santé. Les médecins peuvent y accéder à partir de leur cabinet 24 heures par jour, 7 jours par semaine à l'aide d'une connexion réseau protégée, tout en profitant d'un service complet de secours informatique et de soutien.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les systèmes de gestion des services cliniques approuvés, consultez OntarioMD.ca et le site Web du ministère de la Santé et des Soins de longue durée (cliquez sur « Health Care Providers » et « Programs and Projects » [en anglais seulement]).

## Courriel protégé

L'Agence des systèmes intelligents pour la santé fournira un courriel protégé à chaque médecin de l'Ontario, ce qui assurera la sécurité et la confidentialité des communications entre médecins, et qui permettra aux médecins et aux autres fournisseurs de soins de santé d'entrer en connexion avec l'ensemble du secteur de la santé.

## Plan de financement de la TI pour les soins primaires

Un plan de financement de la TI a été créé à l'intention des médecins faisant partie d'un groupe admissible qui prodigue des soins primaires et qui souhaite acquérir et mettre en oeuvre des outils de TI. Le plan accorde des subventions aux médecins afin de rendre l'équipement de TI plus abordable.

Tout médecin admissible qui fait l'acquisition d'un système de gestion des services cliniques approuvé peut demander :

- une subvention unique de 4 500 \$ pour la préparation;
- une subvention mensuelle de 600 \$ pour l'acquisition de l'équipement, accordée pour 36 mois;
- une prime de rendement unique de 2 500 \$.

## Autres fournisseurs de soins de santé

Les autres fournisseurs de soins de santé qui font partie d'une équipe Santé familiale et qui souhaitent se doter d'équipement de TI peuvent demander du financement en présentant le plan des activités et des opérations de leur équipe. À ce sujet, consultez le *Guide d'élaboration du plan d'activités et du plan d'exploitation*.

**Pour plus de renseignements sur le programme de TI pour les médecins, communiquez avec une spécialiste ou un spécialiste de l'aide à la transition au 1 866 744-8663.**

## Autres renseignements

Les personnes intéressées à créer une équipe Santé familiale recevront l'aide d'une coordonnatrice ou d'un coordonnateur assigné par le Ministère. Cette personne-ressource vous servira de guide dans les diverses tâches menant à la formation d'une équipe Santé familiale.

Si on ne vous a pas encore assigné une coordonnatrice ou un coordonnateur, communiquez avec le Ministère.

Courriel : FHTinquiry@moh.gov.on.ca  
Adresse : Équipe de renouvellement des soins primaires  
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée  
1075, rue Bay, 9<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario) M5S 2B1  
Téléphone : 416 212-6155  
Tél. (sans frais) : 1 866 766-0266

Pour obtenir plus de renseignements d'ordre général sur les équipes Santé familiale, consultez les fiches de renseignements sur les équipes Santé familiale ou le site Web du Ministère de la Santé et des Soins de longue durée à l'adresse suivante : [http://www.health.gov.on.ca/renouvellement/fhtf/fht\\_mnf.html](http://www.health.gov.on.ca/renouvellement/fhtf/fht_mnf.html).